

193 000 personnes vivent en Allemagne alors que leur demande d'asile a été refusée

écrit par Jean Schoving | 8 novembre 2015



EXPULSIONS

05.11.2015

Pourquoi de nombreux réfugiés sans statut de demandeurs d'asile restent en Allemagne

Par Michael Greuel

193 000 personnes vivent en Allemagne, alors que leur demande d'asile a été refusée. Foto: dpa

BERLIN – En Allemagne vivent 193 000 personnes qui devraient quitter le pays parce que leur demande d'asile a été refusée. Les causes doivent en être examinées à présent.

Il faudrait expulser plus rapidement et plus efficacement pour maîtriser l'afflux de migrants qui cherchent de l'aide. C'est la théorie du gouvernement fédéral, qui a été confirmée officiellement fin octobre par la nouvelle loi sur le droit d'asile. Mais combien de personnes concernées sont effectivement reconduites à la frontière en fin de compte ?

Actuellement, environ 193 000 personnes vivent en Allemagne alors qu'elles devraient quitter le pays parce que leur demande d'asile a été refusée. Mais la plus grande part (près de 142 000) continue à y être tolérée. C'est ainsi que des demandeurs d'asile refusés ne sont pas expulsés entre autres s'ils sont en mesure de présenter un certificat médical. **Dans une famille, la maladie d'un seul membre suffit pour empêcher l'expulsion de toute la famille.**

Dans certains Länder, des groupes de travail se sont par conséquent constitués qui s'occupent « d'obstacles à l'expulsion » de cette nature. C'est ainsi que les résultats médicaux susceptibles d'empêcher une expulsion doivent être redéfinis. De plus, on envisage de réduire le cercle des personnes en mesure de délivrer des certificats de maladie correspondants. L'affectation des autorisations médicales revient aux autorités communales chargées des étrangers.

Beaucoup n'apparaissent pas dans les statistiques

Il reste ainsi en théorie quelque 51 000 personnes dont l'expulsion serait légitime. En réalité, 13 500 personnes ont été expulsées jusqu'en septembre. **Cependant, il est presque impossible de chiffrer le nombre de personnes qui disparaissent dans la nature après le refus de leur demande d'asile.** Mais nombreux sont aussi ceux qui quittent le pays délibérément. Celui qui le fait de son propre gré n'est pas enregistré par les statistiques des autorités. Ceux par contre qui acceptent par exemple la proposition de rapatriement volontaire du Comité international pour la migration (IOM) sont recensés. Jusqu'à fin septembre de cette année, cette possibilité a bénéficié du soutien financier par IOM pour 4 589 personnes en Rhénanie du Nord/Westphalie. **La majeure partie des partants était d'origine serbe (1 027), suivis de citoyens du Kosovo (951) et d'Albanie (966).** La raison du grand nombre de ressortissants de pays balkaniques est de nature pragmatique. Ceux qui ne partent pas, bien que ne pouvant présenter aucune raison d'être autorisés à demeurer en

Allemagne plus longtemps, sont l'objet d'une interdiction de revenir. De nombreuses personnes concernées veulent s'y soustraire.

Par opposition à cette situation, **près de 800 000 personnes sont arrivées jusqu'à présent en Allemagne cette année. Mais ce sont là uniquement les réfugiés officiellement enregistrés et dont les données ont été saisies** dans le système informatique de l'office fédéral pour les migrants et réfugiés Bundesamt für Migration und Flüchtlinge (BAMF). Dans les hébergements sous tente ou de fortune continuent à vivre des milliers de réfugiés qui n'ont pas encore été enregistrés officiellement ou qui n'ont pas déposé de demande d'asile. L'office BAMF manque de personnel et d'antennes extérieures. La grande multitude fait que l'office met nettement plus de temps pour traiter les dossiers.

<http://www.berliner-zeitung.de/politik/abschiebungen-warum-viele-fluechtlinge-auch-ohne-asylstatus-in-deutschland-bleiben,10808018,32344742.html>

<http://www.berliner-zeitung.de/politik/abschiebungen-warum-viele-fluechtlinge-auch-ohne-asylstatus-in-deutschland-bleiben,10808018,32344742.html>